

COMMUNE DE CAUJAC

LA VIE À CAUJAC

Le Mot du Maire

SEPTEMBRE 2014

N° 27



Ont participé :

Jean CHENIN

Pierrette HENDRICK

La bibliothèque

Le Comité des Fêtes

L'association du Souvenir

Rédaction :

Josette DUBOIS

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Les informations Municipales	2
L'association du Souvenir	3
La C.C.V.A.	4
Le S.I.C.	5
Le Club des Aînés	6
La Bibliothèque	7
Le Comité des Fêtes	8
Il était une fois Caujac	9
Le monument aux morts	10 & 11
Etat civil	12

Après des instants de détente et de vacances pour la plupart d'entre nous, nous voici de retour sur nos lieux d'activités et au démarrage d'une nouvelle année scolaire marquée par la nouvelle règle imposée par l'Etat sur le temps scolaire.

Règle qui n'est pas sans poser des problèmes à de nombreuses familles et pour laquelle j'ai pu, avec le soutien de la Communauté de Commune de la Vallée de l'Ariège (CCVA) et des élus des 14 communes membres, mettre en place une aide pour l'accueil des enfants les mercredis après-midi dont vous trouverez plus d'informations dans les pages de ce journal.

Avant de vous présenter les principaux projets que nous aurons à mettre en œuvre je tiens tout particulièrement à confirmer toute la joie et le plaisir que nous avons partagés lors de la fête du village qui, comme chaque année, apporte et améliore la qualité des animations présentées, des repas et des soirées sans oublier le spectacle qui a donné satisfaction à toutes et tous. Un grand merci à la présidente, à tous les bénévoles qui se dévouent pour la convivialité des citoyens de notre village, sans oublier la chorale de l'autan qui a participé à la messe et chanté la Marseillaise lors du dépôt de gerbe au monument aux morts ainsi que Jacques et Robert qui ont complété l'animation de l'apéritif du maire.

Fête qui réunit bien au-delà les familles et amis qui ont pu apprécier leur travail.

Bien sur nous n'oublions pas celles et ceux qui ont été dans la peine et leur renouvelons notre amitié et notre soutien.

Le dernier trimestre de l'année sera l'occasion de rappeler à nos concitoyens qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune (obligatoirement avant le 31 décembre 2014).

Septembre est le mois où les associations reprennent leurs activités, nombreuses et diverses. Vous trouverez toutes les informations dans le journal paru au mois de juin.

Nous souhaitons marquer par une commémoration active la déclaration de guerre de 1914 par deux manifestations qui rendront hommage aux enfants du village morts dans ce terrible conflit. 23 de nos jeunes concitoyens ont leur nom gravé sur le monument aux morts.

Nous ferons un dépôt de gerbe au monument puis une exposition à la salle des fêtes. Voir plus de détail dans les pages du journal.



Les Informations Municipales

Le C.C.A.S.



La construction de la nouvelle villa, rue du Buis, va se terminer fin septembre et nous pourrons accueillir nos nouveaux locataires très prochainement.



Infos

Vitesse dans les lotissements « du STADE » et « du MOUSSOU »

Plusieurs habitants des lotissements sont venus à la Mairie pour se plaindre de vitesses excessives dans la rue du Stade et San Pietro.

Cette situation créée par quelques habitants eux-mêmes n'est pas admissible. Je leur rappelle que les voiries font partie du domaine public et que les règles de circulation sont celles de la collectivité **50km/h maximum**.

La convivialité de vie doit inviter tous et toutes au respect envers les autres habitants et à la sécurité des enfants.



RÉDUISONS LES COÛTS
Nos voisins du département ne collectent le sélectif qu'une semaine sur deux, pourquoi pas nous ?

Le SMIVOM effectue un test de réduction du passage de collecte des recyclables (couverture jaune) en porte à porte uniquement semaines 40 à 45 (soit du 29 septembre 2014 au 7 novembre 2014)

Si votre point de collecte pour le tri sélectif est en conteneur collectif (1 bac pour plusieurs foyers) vous n'êtes pas concernés par ce test.

Participants :
M. ZDAN
R. AZEMA
J.-L. RAMOS
G. David
D. BLANCHOT
P. DISSEGNA
J. ASQUIE
D. BEZIAT

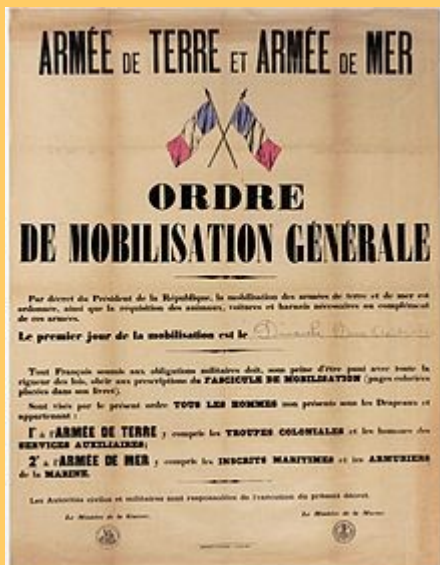
Planning de collecte modifié

Pour toutes questions appelez le 05 61 50 68 17

Si vous êtes habituellement collectés le :	Votre conteneur tri sélectif sera vidé le :
LUNDI	Lundi 29 septembre 2014 Lundi 13 octobre 2014 Lundi 27 octobre 2014
MARDI	Mardi 07 octobre 2014 Mardi 21 octobre 2014 Mardi 04 novembre 2014
MERCREDI	Mercredi 08 octobre 2014 Mercredi 22 octobre 2014 Mercredi 05 novembre 2014
JEUDI	Jeudi 09 octobre 2014 Jeudi 23 octobre 2014 Jeudi 06 novembre 2014
VENDREDI	Vendredi 10 octobre 2014 Vendredi 24 octobre 2014 Vendredi 07 novembre 2014

Les Informations Municipales

Commémoration du 11 novembre



- 10 h : dépôt de gerbe au monument aux morts
- Le pot de l'amitié sera servi à la salle des fêtes
- 10 h 30/12 h 30 et 14 h 00/17 h 00 : exposition à la salle des fêtes

Dans le précédent numéro du journal communal, ainsi que lors des cérémonies du 15 août dernier au monument aux morts, la municipalité, en la personne de Monsieur le Maire, rappelait qu'une exposition en mémoire des soldats de Caujac ayant combattu durant la guerre de 1914 - 1918 était en cours de préparation.

Si vous avez en votre possession des documents familiaux consacrés à cette période (photographies, journaux de poilus, correspondance...), n'hésitez pas à nous contacter.

Nous les numériserons pour les valoriser et les diffuser lors de cette exposition

L' Association du Souvenir



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

L'année 2015 se profile et, comme à l'accoutumé, nous avons arrêté les dates de notre réunion et manifestations :

- Assemblée Générale le **Samedi 29 Février 2015** à la Salle des Fêtes de CAUJAC
- La journée du Souvenir, le **dimanche 26 Avril 2015** : Stèle - Monument aux Morts - Salle des Fêtes de CAUJAC

Mémoire de la Résistance SAVERDUNOISE

L'Association, qui avait édité un magnifique recueil de mémoires des résistants et résistantes de la région, envisage de rééditer cet ouvrage

Tous ceux et celles qui voudraient apporter des compléments, des informations sur cette période seront les bienvenus.

Dans l'esprit de cette réédition, il serait important de la compléter car, depuis 10 ans, beaucoup d'évènements se sont produits qui nécessitent la mise à jour.

Pour ces informations joindre :

Monsieur FRAYSSINES au 05 61 60 32 07

Les Informations Municipales

La C.C.V.A. et les Rythmes scolaires

L'évolution de l'accueil des enfants le mercredi matin et les modifications des horaires nous ont amené à réfléchir à des solutions nouvelles.



Si la responsabilité de la mise en place des conditions de cet accueil reste de la compétence des communes, j'ai souhaité, soutenu par les maires, le président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège (CCVA) et par les délégués des 14 communes membres, mettre en place des accueils de proximité dans les regroupement d'écoles ou dans les communes gérant directement le scolaire.

Cela représente une aide financière non négligeable pour les communes.

Ce sont quatre accueils de loisirs (ALSH) qui sont proposés aux familles dont celui situé à l'école maternelle à GRAZAC.

Ces ALSH fonctionnent tous les mercredis après-midi des semaines scolaires dans les mêmes conditions que les centres de loisirs déjà en activité.

Pour toute information complémentaire prendre contact avec la C.C.V.A. ou directement auprès de la responsable du prestataire retenu pour les animations, LÉO LAGRANGE.

Le SIC sera à même de vous donner la marche à suivre.

Nous contacter :

**Route départementale 820
ZI Robert Lavigne
31190 Auterive
Tél. 05 61 50 99 00
Fax 05 61 50 99 02**

Ouvert au public du lundi au
vendredi
de 9h00 à 12h00 et
de 13h00 à 17h00
ccva-cpej@orange.fr



Le Syndicat Intercommunal à la Carte S.I.C.

Rentrée scolaire 2014/2015



Conformément à la loi, la semaine de 4 jours 1/2 est mise en application.

Les enfants auront classe le mercredi matin. C'est une nouvelle organisation qui a été mise en place dès le mardi 2 septembre.

La garderie accueille les enfants le matin dès 7 h 30 à l'école primaire de CAUJAC et à la maternelle de GRAZAC.

Les inscriptions se font auprès de la personne chargée de l'accueil des enfants le matin dans chaque école.

Les effectifs :

Ecole maternelle de GRAZAC :

56 élèves

Ecole primaire de CAUJAC :

82 élèves

Ecole primaire d'ESPERCE :

24 élèves

Soit un total de **162** élèves inscrits au sein du R.P.I. répartis comme suit par commune !

94 pour CAUJAC

46 pour GRAZAC

22 pour ESPERCE

Cette année encore 8 élèves de grande section de maternelle sont scolarisés à l'école de CAUJAC.

Ils ont intégré la classe de CP de Mme BALAGUÉRO.

Celle-ci est aidée par Marjorie CHANTRIEUX qui prépare son concours d'ATSEM et qui avait déjà en charge, l'année dernière, les 8 élèves de GS.



Les cartes de transport scolaire sont à retirer en mairie. Tout enfant qui ne sera pas en possession de sa carte ne pourra être accepté dans le bus scolaire.

Le Conseil Général de la Haute Garonne qui finance le transport scolaire effectuera des contrôles.

L'aide aux devoirs



Le service **gratuit** « d'aide aux devoirs » proposé par le S.I.C. est organisé 2 jours par semaine afin d'aider les enfants, dont les parents travaillent, à faire leurs devoirs pendant le temps de la garderie péri scolaire à l'école de CAUJAC.

Les horaires sont les suivants :

Le lundi et le jeudi de 17 h à 17 h 45

Inscription obligatoire

La cantine scolaire

L'inscription à la cantine scolaire se fait :

- soit tous les mois,
- soit pour l'année scolaire

Une fiche d'inscription est à votre disposition dans chaque école.

Les factures sont à régler dans les **15 jours** qui suivent leur réception.



Le Club des Aînés en voyage



Le samedi 26 juillet, le Club des Aînés de CAUJAC était de sortie, pour la journée, au PIC DU MIDI DE BIGORRE.

Arrivés sur place une mauvaise nouvelle nous attendait : « la foudre est tombée sur les télécabines et a endommagé les circuits électroniques »

Malgré les efforts des techniciens impossible de monter au sommet du Pic.

Après le déjeuner pris à la station de **LA MONGIE**, nous prenons la direction du château de MAUVEZIN.



Château de MAUVEZIN, ancienne demeure de GASTON III DE FOIX-BÉARN dit GASTON FÉBUS.

Nous poursuivons notre journée jusqu'à l'**Abbaye d'ESCALADIEU**, ancien lieu de vie des moines cisterciens.

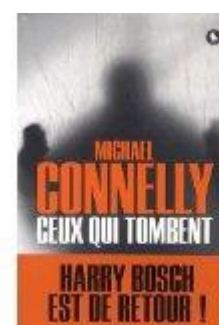
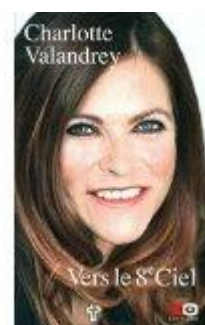
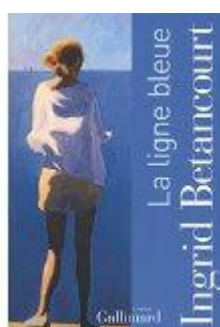
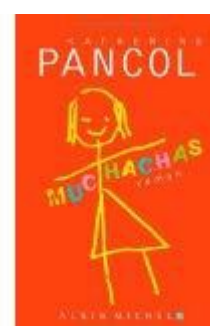
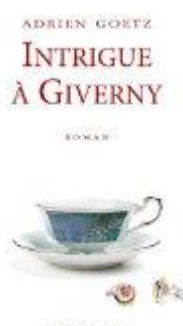
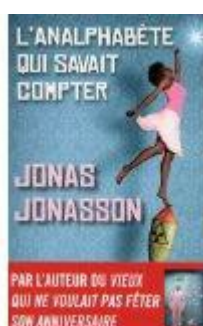
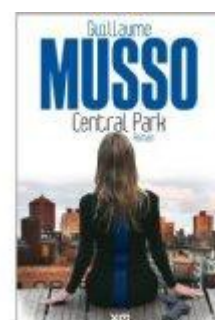
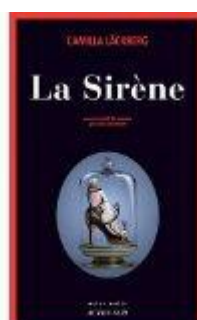


Notre dernière visite sera pour le magnifique **gouffre d'ESPARROS** avant le retour à Caujac.



Nous reprogrammerons cette sortie en espérant que la météo sera avec nous.

LES NOUVEAUX LIVRES JUILLET 2014



et 2 livres écrits par un écrivain Caujacois : Francis ÉMOURGEON **Ouvrez (1) Ursule (2)**

La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10 h 30 à 12 h 00

Le Comité des Fêtes de CAUJAC

Le **28 juin** a eu lieu le feu de Saint-Jean.

L'après-midi fut convivial avec des joueurs de pétanque et de belote venus profiter du beau temps.

S'en est suivi un repas « spaghetti » qui a réuni une soixantaine de personnes. La soirée s'est clôturée par l'embrassement des fagots, malheureusement sous la pluie.



CAUJAC en fête



La fête a commencé par le traditionnel **super loto le 08 août 2014**, avec un scooter à gagner, qui s'est tenu à la salle des fêtes ainsi qu'à la salle polyvalente.

Le soleil nous a accompagné pendant les 3 jours de fête.

Le 14 août : à partir de 14 h 30, sur la Promenade, s'est déroulé le concours de pétanque, qui a réuni 44 équipes en triplète.

A 21 h, ce fut le repas : Aligot saucisse.

Et la soirée animée par l'orchestre SAHARA : des voix magnifiques et des danseuses superbes.



Le 15 août : la journée a débuté par la messe à 9 h 45, suivie par le dépôt de gerbe au monument aux morts.



Une promenade en véhicules militaires, jusqu'à la stèle, a été proposée à tous ceux désireux de découvrir ou redécouvrir ces modèles anciens.

A 11 h 30, sur la place de la Promenade, l'apéritif offert par la municipalité, animé par Jacques BENALET et Robert CAMBOU, qui ont fait danser dans la bonne humeur les personnes présentes.

A partir de 14 h 30 les clowns Coco et Riri ont animé la place par les jeux, animations et maquillages pour les enfants.

A 17 h, les Crevettes Musclées ont présenté leur spectacle sur les années 80's, rappelant de nombreux et bons souvenirs à chacun d'entre nous.

Pendant ce temps-là, l'équipe du Comité des Fêtes préparait le repas : Moules - Frites.



Le 16 août : Dernier jour de fête... à 14 h 30 s'est tenu le concours de belote, réunissant 106 personnes.

A 20 h, à la salle des fêtes le traditionnel Cassoulet a régalé de nombreuses personnes comme chaque année.



A 22 h, l'orchestre ELIXIR a animé la soirée pour le plaisir des grands et des petits.

L'équipe du Comité des fêtes remercie tous les participants, les bénévoles, la municipalité, les employés municipaux, les riverains de la place, tous les artistes, sans qui la fête de Caujac ne serait pas ce qu'elle est : un moment de convivialité et de partage, et vous dit à très bientôt pour une nouvelle saison de lotos et d'animation, dont le programme vous sera communiqué très prochainement.

Il était une fois CAUJAC

LE VIEUX CIMETIÈRE DE CAUJAC

Dans sa séance du 20 février 1920, le Conseil Municipal de Caujac avait autorisé Monsieur le Maire à s'occuper de la construction du mur de clôture de l'ancien cimetière. Un treillage métallique placé provisoirement pour en interdire l'accès avait été enlevé, les terres du talus glissaient insensiblement après chaque pluie et laissaient à découvert des ossements et des débris de toute sorte, les animaux pénétraient librement à l'intérieur : en un mot, le cimetière était profané.

La population supportait mal cet état de chose et, pour y mettre fin, la construction d'un mur fut décidée et un devis demandé à monsieur l'Agent Voyer de Cintegabelle. Il fut en outre convenu que, pour satisfaire au désir des habitants, on élèverait sur ce terrain ainsi préparé, un monument aux enfants de la commune morts pour la patrie pendant la guerre 14-18.

Dans sa séance du 9 mai 1920, le Conseil a approuvé le devis présenté par monsieur l'Agent Voyer et décidé qu'après autori-

sation, les travaux seront exécutés en régie directe par les ouvriers de la commune.

Le montant du devis s'élevait à la somme de 6.090 francs et, pour faire face à cette dépense, les habitants se sont imposés volontairement et ont consenti les souscriptions dont le total s'est élevé à la somme de 5.180 francs. Il reste donc à parfaire la différence, soit 910 francs.

Le Conseil, après l'exposé de Monsieur le Maire, considérant que, en raison de l'utilité et de l'urgence ses travaux entrepris, des souscriptions volontaires s'élevant à 5.180 francs soit en nature, soit en argent qui ont été consenties et que la commune, déjà grevée de centimes pour dépenses annuelles tant ordinaires qu'extraordinaires, ne peut s'imposer de nouveaux sacrifices.

DELIBERE :

1. qu'il y a lieu de demander à Monsieur le Préfet, l'autorisation de mettre les travaux en régie en raison de l'impossibilité de recourir à une adjudication étant donné la nature des travaux et des ressources à y affecter ;
2. l'allocation d'une subvention ; cy les fonds des amendes de police correctionnelle pour tenir compte à la commune des sacrifices consentis et lui permettre l'exécution des travaux dont l'urgence et l'utilité ne sauraient être contestés.

Source : Journal des délibérations du maire pour l'année 1920

Pierrette HENDRICK

LE MONUMENT AUX MORTS

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Caujac

L'an mil neuf cent vingt-deux et le 30 juillet à deux heures du soir, le Conseil Municipal de Caujac s'est réuni en session ordinaire et sur convocation régulière de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire communique au conseil les pièces concernant le projet de monument aux morts ; il donne lecture du devis estimatif des travaux d'autorité que propose Monsieur MERIC, architecte et entrepreneur à Pamiers.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité des membres présents, approuve le plan soumis par Monsieur MERIC, entrepreneur, et le devis d'ensemble dressé par Monsieur FERRIOL, architecte à Caujac évaluant la dépense totale à 5.963 francs.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à traiter de gré à gré avec Monsieur MERIC pour la construction du monument et à sa mise en place. Les travaux seront exécutés pour la somme de 5.500 francs.

Monsieur le Maire expose ensuite au conseil que la fondation et le terrassement du monument ont été creusés gratuitement ; que le sable et les cailloux nécessaires ont été fournis volontairement par les habitants ; que la chaux, 300 briques environ et la main-d'œuvre resteront à la charge de la commune.

Il demande au conseil de vouloir bien l'autoriser à faire exécuter ces travaux en régie se basant pour l'estimation, sur les prix suivants indiqués par Monsieur FERRIOL, architecte :

- | | |
|--|-------------------|
| • 300 briques à 0,70 francs | 210 francs |
| • 25 sacs de chaux à 5 francs | 125 francs |
| • <u>Main d'œuvre : 8 journées à 16 francs</u> | <u>128 francs</u> |
| | 463 francs |

D'où une dépense totale de 5963 francs consentie pour une somme de 6.000 francs inscrite au chapitre (...) du budget en 1922 de la commune de Caujac.

Le conseil approuve l'exposé fait par Monsieur le Maire et l'autorise à faire exécuter les travaux en régie.

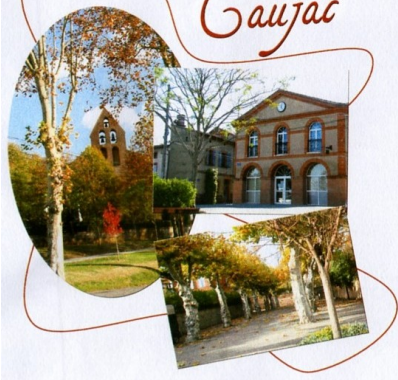
Ainsi qu'il a été décrété antérieurement par le conseil municipal le monument sera élevé dans l'ancien cimetière de la commune de Caujac. Le conseil sollicite enfin l'octroi de la subvention de l'Etat à laquelle il peut prétendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents à la séance.

Source ; Archives départementales

Pierrette HENDRICK

Caujac



ETAT CIVIL

Naissances

Mairie de CAUJAC

Agence Postale
Place de la Mairie

Ouverture :

Du Lundi au Jeudi
de 13 h 30 à 18 h
Le vendredi
de 9 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 18 h
Téléphone : 05.61.08.90.68
Télécopie : 05.61.08.69.69

Messagerie :

Commune.caujac@wanadoo.fr



Anaïs MUNOZ
Née le 11 juillet 2014



Célia ACHARD
Née le 2 août 2014

Mariages



Sébastien HUSSON
et
Carole ZONTA
Le 9 août 2014

Félicitations



Beaucoup de bonheur ;-)

Nicolas SOLA
et
Aurélien BRIOL
20 septembre 2014

Décès

Madame Emma CIGAGNA

Née BURLINA

Le 18 Juillet 2014

86 ans

Madame Suzanne PAREDE

Née BERDEIL

Le 14 septembre 2014

85 ans

Madame Marie Paule MIQUEL

Née OUSTRIC

Le 31 Juillet 2014

81 ans

Madame Germaine MARTY

Née MENEGON

Le 26 Août 2014

89 ans

Monsieur Henry FOUET

Le 20 septembre 2014

88 ans